

## Michel de Certeau, la mystique et l'écriture

À propos de la parution du tome II  
de *la Fable mystique*

Entretien avec Luce Giard et Jean-Louis Schlegel\*

**A**PRÈS la parution du premier tome de *la Fable mystique* (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>) en mai 1982, Michel de Certeau s'était immédiatement attelé à la préparation du second tome. En effet, si le tome I analysait la constitution de cette nouvelle « science expérimentale » que constitue la mystique à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le tome II devait être la présentation du contenu même de cette science. La maladie l'empêcha néanmoins d'achever cet ouvrage. À l'occasion de la parution posthume et tant attendue de ce second tome<sup>2</sup>, Luce Giard revient sur son travail d'édition de longue haleine et sur la place fondamentale que la mystique occupe dans l'œuvre certalienne.

ESPRIT – Pourquoi Michel de Certeau a-t-il choisi le mot « fable » dans le titre même de son ouvrage ?

Luce GIARD – Compte tenu de son usage courant, il est possible d'associer le mot « fable » à une affabulation (*fabula*), un récit fictif. Mais ce n'est pas le sens que privilégie Certeau ici. La

---

\* Luce Giard est historienne et éditrice de l'œuvre de Michel de Certeau ; Jean-Louis Schlegel est sociologue et éditeur.

1. Michel de Certeau, *la Fable mystique (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, tome I, Paris, Gallimard, 1982 (rééd. coll. « Tel », 1987).

2. *Id.*, *la Fable mystique (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, tome II, Paris, Gallimard, 2013.